



Publié le : 08/07/2026

## Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 25 juin 2026

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 122

Le Conseil de Communauté, convoqué le 19 juin 2026, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Ludovic FAGAUT, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56

La séance est ouverte à 17h08 et levée à 22h15

**Étaient présents :** **Amagney :** M. Thomas JAVAUX, **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon :** M. Mohamed AIT-ALI, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 17), Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET, M. Bruno CAIRE (à compter de la question n° 14), Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n°16), M. Serge COUËSMES, M. Laurent CROIZIER (à compter de la question n°16), M. Clément DARCQ (à compter de la question n° 14), M. Franck DEFASNE, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCAIS, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Laura GINIOT (à compter de la question n° 16), Mme Marie GRUILLOT, Mme Leïla HANNOUNI (à compter de la question n° 14), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n°14), Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérémy JEANVOINE, Mme Véronique JELSCH, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Madeleine LHOMME, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT, M. Martin MELLION, Mme Eléonore METZGER, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Laurence MULOLOT CESARI, M. Pascal ORLANDI, Mme Sophie PESEUX, M. Anthony POULIN (à compter de la question n°14), M. Jean-Pascal REYES, M. Djilali SAHLAOU, Mme Flora SIMONIN, M. Fabrice TAILLARD, M. Kevin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE **Beure :** M. Bruno LIND, **Bonnay :** M. Pascal DIMANCHE, **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO (à compter de la question n°14), **Brailly :** M. Thierry NONNOTTE, **Busy :** M. Philippe SIMONIN, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU, **Chalèze :** M. René BLAISON, **Chalezeule :** M. Hervé GROULT, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc :** M. Martial DEVAUX, **Chemaudin et Vaux :** M. Serge MINORET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon :** M. Jean-François MENESTRIER, **Dannemarie-Sur-Crête :** M. Sébastien PERRIN, **Devecey :** M. Gérard MONNIER, **Ecole-Valentin :** M. Kadir YILDIRIM, **Fontain :** M. Marc GIRARDOT, **Francois :** M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille :** M. Denis PERIN, **Gennes :** M. Jean-Michel LHOMMEE, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND, **Larnod :** M. Jean-Philippe DEVEVEY, **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle :** M. Jean-Philippe REGENNASS, **Mazerolles-Le-Salin :** M. Philippe DOLEJAL, **Montfaucon :** M. Laurent JEUNET, **Morre :** Mme Martine CARTIER (suppléante), **Nancray :** Mme Julie DUEDE (suppléante), **Noiron :** M. Philippe GUILLAUME, **Novillars :** M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK, **Palise :** M. Christian DAVID, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, **Pirey :** M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Français :** M. Stéphane RAMELET, **Pugey :** M. Frank LAIDIE (à compter de la question n°3), **Rancenay :** Mme Catherine BECKER, **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER (à compter de la question n° 33), **Roset-Fluans :** Mme Myriam DE JACQUELOT (suppléante), **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER, **Saône :** M. Lylia CALVAT, **Serre-Les-Sapins :** Mme Valérie BRIOT, **Thise :** M. Pascal DERIOT, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD, **Torpes :** Mme Julie GIRARD, **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD, **Venise :** M. Charles POMMEY, **Vieilley :** M. Damien LIARD, **Villars-Saint-Georges :** M. Damien AUBERT, **Vorges-Les-Pins :** M. Georges POITREY

**Étaient absents :** **Audeux :** M. Michel VIENET, **Besançon :** M. Hasni ALEM, M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILLION, Mme Estelle CAMARA, M. Jérôme CUPILLARD, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Manon MONNIER, M. Frédéric PARISE, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Esther SZWARC, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN, Mme Sylvie WANLIN, **Champagny :** M. Olivier LEGAIN, **Champoux :** M. Romain VIENET, **Chaucenne :** M. Etienne PELLEGRINI, **Deluz :** Mme Liliane JOURNOT, **La Chevillotte :** M. Jean-Luc BARBIER, **La Vèze :** Mme Céline TRONCIN VERGEY, **Marchaux-Chaufontaine :** M. Patrick CORNE, **Merrey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY

**Secrétaire de séance :** Mme Anne OLSZAK

**Procurations de vote :** **Audeux :** M. Michel VIENET à Mme Valérie MAILLARD, **Besançon :** M. Hasni ALEM à Mme Aline CHASSAGNE, M. Guillaume BAILLY à M. Jean-Pascal REYES (jusqu'à la question n°16 incluse), M. Patrick BOUZAT à M. Patrick JACQUES, M. Jimmy BRESILLION à Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Bruno CAIRE à Mme Isabelle BORDAT (jusqu'à la question n°13 incluse), Mme Estelle CAMARA à M. Djilali SAHLAOUI, M. Jérôme CUPILLARD à Mme Marie GRUILLOT, M. Clément DARCO à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n°13 incluse), Mme Laura GINIOT à M. Jérémy JEANVOINE (jusqu'à la question n°15 incluse), Mme Leïla HANNOUNI à M. Pascal ORLANDI (jusqu'à la question n°13 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Flora SIMONIN (jusqu'à la question n°13 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Emmanuelle HUOT-CUSENIER, Mme Manon MONNIER à M. Kevin VEJUX, M. Frédéric PARISE à Mme Sophie PESEUX, Mme Anne-Rachel SCHERTZ à M. Didier GENDRAUD, Mme Esther SZWARC à M. Fabrice TAILLARD, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN à Laurence MULOT CESARI, Mme Sylvie WANLIN à M. Jean-Sébastien LEUBA, **Champagney :** M. Olivier LEGAIN à M. Philippe GUILLAUME, **Chaucenne :** M. Etienne PELLEGRINI à Mme Catherine BARTHELET, **La Vèze :** Mme Céline TRONCIN VERGEY à M. Laurent JEUNET, **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE à M. Pascal DERIOT, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT à Mme Christine WERTHE, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD à M. Henri BERMOND, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET à M. Patrick AYACHE, **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER à M. René BLAISON (jusqu'à la question n°32 incluse), **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA à M. Martial DEVAUX, **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY à Mme Anne BIHR

**Délibération n°2026/2026.00160**

**Rapport n°15 - Affectation des résultats 2025 au budget 2026**

## Affectation des résultats 2025 au budget 2026

**Rapporteur : M. Pascal ROUTHIER, Vice-Président**

	Date	Avis
Commission n°1	04/06/2026	Favorable
Bureau	11/06/2026	Favorable

**Résumé :**

Suite au vote du Compte Financier Unique 2025, il est proposé de reprendre et d'affecter au budget 2026 les résultats 2025 du budget principal et des budgets annexes.

Le résultat net total 2025, après couverture des restes à réaliser est de 63 702 101,75 € dont :

- Budget principal :	40 392 479,35 €,
- Budget annexe Transports :	7 882 802,81 €,
- Budget annexe Déchets :	1 040 298,85 €,
- Budget annexe Zone du Noret :	107 040,70 €,
- Budget annexe Aire Industrielle de Besançon Ouest :	3 647 988,08 €,
- Budget annexe Autres Zones d'Activités Economiques :	0,00 €,
- Budget annexe Eau :	3 057 207,63 €,
- Budget Annexe Assainissement :	6 448 598,36 €,
- Budget Annexe Chauffage Urbain :	1 125 685,97 €.

Lors du vote du Budget primitif 2026, tous les résultats des budgets annexes ont été repris par anticipation. Le résultat du budget principal n'ayant quant à lui pas été repris au BP, il est donc intégré au budget 2026 dans un Budget Supplémentaire, valant première Décision Modificative de l'exercice.

La détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du Compte Financier Unique. Le Budget primitif 2026 a été voté le 26 février 2026, avec reprise anticipée des résultats 2025 pour tous les budgets annexes, les résultats pour le budget principal faisant quant à eux l'objet d'une reprise lors du vote du Budget Supplémentaire, valant première Décision Modificative de l'exercice.

La délibération de reprise et d'affectation définitive des résultats doit intervenir après le vote du Compte Financier Unique du budget principal et des budgets annexes.

**Les principales règles applicables en matière d'affectation de résultats sont les suivantes :**

- Le résultat d'investissement 2025 est inscrit au budget 2026 (compte nature 001) en dépenses ou recettes selon qu'il s'agisse d'un déficit ou d'un excédent. Il ne fait pas l'objet de l'émission d'un mandat ou d'un titre ; il est simplement constaté et sera intégré dans le résultat de clôture de l'exercice 2026.
- Le résultat de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (déficit d'investissement et besoin de financement des restes à réaliser).
- Après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le solde peut être affecté en investissement (émission d'un titre de recette au compte nature 1068) ou conservé en fonctionnement. Dans ce dernier cas, il est inscrit au budget 2026 (compte nature 002), ne fait pas l'objet de l'émission d'un titre et sera constaté dans le résultat de clôture de l'exercice 2026.

## I. Budget principal

### A/ Les résultats de l'exercice 2025

FONCTIONNEMENT	Dépenses totales 2025	135 162 781,64
	Recettes totales 2025	211 920 743,32
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>76 757 961,68</b>
INVESTISSEMENT	Dépenses totales 2025	90 392 473,93
	Recettes totales 2025	74 817 608,45
	<b>Solde 2025 (1)</b>	<b>-15 574 865,48</b>
	Restes à Réaliser en dépenses	23 027 851,71
	Restes à Réaliser en recettes	2 237 234,86
	<b>Solde Restes à Réaliser (2)</b>	<b>-20 790 616,85</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-36 365 482,33</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>40 392 479,35</b>
Dépenses d'investissement - Résultat reporté (001)		15 574 865,48
Recettes d'investissement - Couverture du besoin de financement (1068)		36 365 482,33
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		40 392 479,35

### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget principal, il est proposé d'affecter :

- 36 365 482,33 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 15 574 865,48 € (compte 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 20 790 616,85 €.  
Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 36 365 482,33 € ;
- 40 392 479,35 € en résultat de fonctionnement reporté, correspondant au résultat global de clôture, soit le résultat de fonctionnement (76 757 961,68 €) diminué de la couverture des besoins d'autofinancement de l'investissement (36 365 482,33 €). Cette inscription sera portée en recettes de fonctionnement sur le compte 002.

La prospective de GBM prévoit de consacrer l'intégralité du résultat à l'investissement pour les années à venir. Le résultat, affecté intégralement, définit en effet la capacité d'investissement au-delà des 29 M€ de base annuelle et des financements reçus, ce qui permet de maintenir un niveau particulièrement élevé d'investissement tel que prévu au PPIF-partie Investissement, tout en maîtrisant l'endettement.

**La montée en charge du PPIF sur sa partie investissement génère un résultat à fin 2025 du budget principal en diminution de 11,8 M€ par rapport à fin 2024.**

*Cette proposition d'affectation sera intégrée lors du vote du Budget Supplémentaire, valant DM 1 2026.*

## II. Budget annexe Transports

### A/ Les résultats de l'exercice 2025

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses totales 2025	75 038 722,77
	Recettes totales 2025	86 754 196,18
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>11 715 473,41</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses totales 2025	24 884 834,13
	Recettes totales 2025	28 267 178,00
	<b>Solde 2025 (1)</b>	<b>3 382 343,87</b>
	Restes à Réaliser en dépenses	7 555 723,47
	Restes à Réaliser en recettes	340 709,00
	<b>Solde Restes à Réaliser (2)</b>	<b>-7 215 014,47</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-3 832 670,60</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>7 882 802,81</b>
Recettes d'investissement - Résultat reporté (001)		3 382 343,87
Recettes d'investissement - Couverture du besoin de financement (1068)		3 832 670,60
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		7 882 802,81

### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Transports, il est proposé d'affecter :

- en investissement, un excédent de 3 382 343,87 € qui sera inscrit en recette au compte 001 et permettant de couvrir en partie le besoin de financement des restes à réaliser (7 215 014,47 €). Le solde du besoin de financement des restes à réaliser sera couvert par une recette de 3 832 670,60 € au compte 1068 ;
- 7 882 802,81 € en recettes de fonctionnement sur le compte 002, correspondant au résultat global de clôture, soit le résultat de fonctionnement (11 715 473,11 €) diminué de la couverture des besoins d'autofinancement de l'investissement (3 832 670,60 €).

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2026 pour leurs montants exacts.

A noter que ce résultat intègre l'avance perçue de l'Etat en 2020 au titre des pertes de recettes de Versement Mobilité et billetterie, dont le remboursement a commencé en 2023 et dont le reste à rembourser s'élève à 3,4 M€.

## III. Budget annexe Déchets

### A/ Les résultats de l'exercice 2025

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses totales 2025	28 386 489,72
	Recettes totales 2025	30 411 989,97
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>2 025 500,25</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses totales 2025	3 631 536,02
	Recettes totales 2025	4 991 467,97
	<b>Solde 2025 (1)</b>	<b>1 359 931,95</b>
	Restes à Réaliser en dépenses	3 245 133,35
	Restes à Réaliser en recettes	900 000,00
	<b>Solde Restes à Réaliser (2)</b>	<b>-2 345 133,35</b>

Besoin d'autofinancement global (1) + (2)	-985 201,40
<b>RESULTAT TOTAL</b>	<b>1 040 298,85</b>
Recettes d'investissement - Résultat reporté (001)	1 359 931,95
Recettes d'investissement - Couverture du besoin de financement (1068)	985 201,40
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)	1 040 298,85

#### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Déchets, il est proposé d'affecter :

- en investissement, un excédent de 1 359 931,95 € qui sera inscrit en recettes au compte 001 et permettant de couvrir en partie le besoin de financement des restes à réaliser (2 345 133,35 €). Le solde du besoin de financement des restes à réaliser sera couvert par une recette de 985 201,40 € au compte 1068 ;
- 1 040 298,85 € en recettes de fonctionnement sur le compte 002, correspondant au résultat global de clôture, soit le résultat de fonctionnement (2 025 500,25 €) diminué de la couverture des besoins d'autofinancement de l'investissement (985 201,40 €).

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2026 pour leurs montants exacts.

#### IV. Budget annexe Zone d'activité du Noret

##### A/ Les résultats de l'exercice 2025

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses totales 2025	25 766,77
	Recettes totales 2025	25 766,77
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses totales 2025	554,77
	Recettes totales 2025	107 595,47
	<b>Solde 2025 (1)</b>	<b>107 040,70</b>
	Restes à Réaliser en dépenses	0,00
	Restes à Réaliser en recettes	0,00
	<b>Solde Restes à Réaliser (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>107 040,70</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>107 040,70</b>
Recettes d'investissement - Résultat reporté (001)		107 040,70
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		0,00

#### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Zone d'activité du Noret, il est proposé de constater les résultats suivants :

- en investissement, un excédent de 107 040,70 € qui sera inscrit en recettes d'investissement au compte 001.

Ce résultat a été repris par anticipation au BP 2026 pour son montant exact.

## **V. Budget annexe de l'Aire Industrielle de Besançon Ouest**

### A/ Les résultats de l'exercice 2025

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses totales 2025	8 211 824,88
	Recettes totales 2025	20 108 934,98
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>11 897 110,10</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses totales 2025	16 398 349,12
	Recettes totales 2025	8 149 227,10
	<b>Solde 2025 (1)</b>	<b>-8 249 122,02</b>
	Restes à Réaliser en dépenses	0,00
	Restes à Réaliser en recettes	0,00
	<b>Solde Restes à Réaliser (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-8 249 122,02</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>3 647 988,08</b>
Dépenses d'investissement - Résultat reporté (001)		8 249 122,02
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		11 897 110,10

### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe AIBO, il est proposé de constater les résultats suivants :

- en investissement, un déficit de 8 249 122,02 € qui sera inscrit en dépenses d'investissement au compte 001 ;
- en fonctionnement, un résultat de 11 897 110,10 € qui sera inscrit en recettes de fonctionnement sur le compte 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2026 pour leurs montants exacts.

## **VI. Budget annexe des Autres Zones d'Activités Economiques**

### A/ Les résultats de l'exercice 2025

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses totales 2025	291 779,98
	Recettes totales 2025	291 779,98
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses totales 2025	291 779,98
	Recettes totales 2025	291 779,98
	<b>Solde 2025 (1)</b>	<b>0,00</b>
	Restes à Réaliser en dépenses	0,00
	Restes à Réaliser en recettes	0,00
	<b>Solde Restes à Réaliser (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>0,00</b>
Recettes d'investissement - Résultat reporté (001)		0,00
Dépenses de fonctionnement - Résultat reporté (002)		0,00

Il n'y a pas de résultat à affecter en 2026 sur ce budget annexe.

## VII. Budget annexe Eau

### A/ Les résultats de l'exercice 2025

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses totales 2025	17 029 048,58
	Recettes totales 2025	21 099 826,37
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>4 070 777,79</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses totales 2025	10 123 590,93
	Recettes totales 2025	10 657 598,64
	<b>Solde 2025 (1)</b>	<b>534 007,71</b>
	Restes à Réaliser en dépenses	2 081 284,87
	Restes à Réaliser en recettes	533 707,00
	<b>Solde Restes à Réaliser (2)</b>	<b>-1 547 577,87</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-1 013 570,16</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>3 057 207,63</b>
Recettes d'investissement - Résultat reporté (001)		534 007,71
Recettes d'investissement - Couverture du besoin de financement (1068)		1 013 570,16
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		3 057 207,63

### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget Eau, il est proposé d'affecter :

- en investissement, un excédent de 534 007,71 € qui sera inscrit en recettes au compte 001 et permettant de couvrir en partie le besoin de financement des restes à réaliser (1 547 577,87 €).  
Le solde du besoin de financement des restes à réaliser sera couvert par une recette de 1 013 570,16 € au compte 1068 ;
- 3 057 207,63 € en recettes de fonctionnement sur le compte 002, correspondant au résultat global de clôture, soit le résultat de fonctionnement (4 070 777,79 €) diminué de la couverture des besoins d'autofinancement de l'investissement (1 013 570,16 €).

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2026 pour leurs montants exacts.

## VIII. Budget annexe Assainissement

### A/ Les résultats de l'exercice 2025

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses totales 2025	19 004 304,52
	Recettes totales 2025	30 030 751,89
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>11 026 447,37</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses totales 2025	10 911 648,29
	Recettes totales 2025	9 857 918,82
	<b>Solde 2025 (1)</b>	<b>-1 053 729,47</b>
	Restes à Réaliser en dépenses	4 506 523,54
	Restes à Réaliser en recettes	982 404,00
	<b>Solde Restes à Réaliser (2)</b>	<b>-3 524 119,54</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-4 577 849,01</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>6 448 598,36</b>
Dépenses d'investissement - Résultat reporté (001)		1 053 729,47
Recettes d'investissement - Couverture du besoin de financement (1068)		4 577 849,01
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		6 448 598,36

## B/ Affectation des résultats

Au sein du budget Assainissement, il est proposé d'affecter :

- 4 577 849,01 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 1 053 729,47 € (compte 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 3 524 119,54 €. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 4 577 849,01 €.
- 6 448 598,36 € en recettes de fonctionnement sur le compte 002, correspondant au résultat global de clôture, soit le résultat de fonctionnement (11 026 447,37 €) diminué de la couverture des besoins d'autofinancement de l'investissement (4 577 849,01 €).

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2026 pour leurs montants exacts.

## IX. Budget annexe Chauffage Urbain

### A/ Les résultats de l'exercice 2025

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses totales 2025	2 507 143,59
	Recettes totales 2025	7 627 225,72
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>5 120 082,13</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses totales 2025	11 754 802,19
	Recettes totales 2025	11 531 077,59
	<b>Solde 2025 (1)</b>	<b>-223 724,60</b>
	Restes à Réaliser en dépenses	5 270 671,56
	Restes à Réaliser en recettes	1 500 000,00
	<b>Solde Restes à Réaliser (2)</b>	<b>-3 770 671,56</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-3 994 396,16</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>1 125 685,97</b>
Dépenses d'investissement - Résultat reporté (001)		223 724,60
Recettes d'investissement - Couverture du besoin de financement (1068)		3 994 396,16
Recettes de fonctionnement - Résultat reporté (002)		1 125 685,97

## B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Chauffage Urbain, il est proposé de constater les résultats suivants :

- 3 994 396,16 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 223 724,60 € (compte 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 3 770 671,56 €. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 3 994 396,16 € ;
- 1 125 685,97 € en recettes de fonctionnement sur le compte 002, correspondant au résultat global de clôture, soit le résultat de fonctionnement (5 120 082,13 €) diminué de la couverture des besoins d'autofinancement de l'investissement (3 994 396,16 €).

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2026 pour leurs montants exacts.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **approuve cette proposition d'affectation des résultats 2025 sur le budget 2026 au titre du budget principal ;**
- **prend acte du fait que, compte tenu de l'absence de résultat financier sur le budget annexe Autres Zones d'Activités Economiques, aucune reprise de résultat en 2025 n'est réalisée ;**
- **confirme la reprise des résultats par anticipation au Budget Primitif 2026 des budgets annexes Transports, Déchets, Zone d'activité du Noret, Aire Industrielle de Besançon Ouest, Eau, Assainissement et Chauffage Urbain du Grand Besançon.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 115

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseiller intéressé : 0

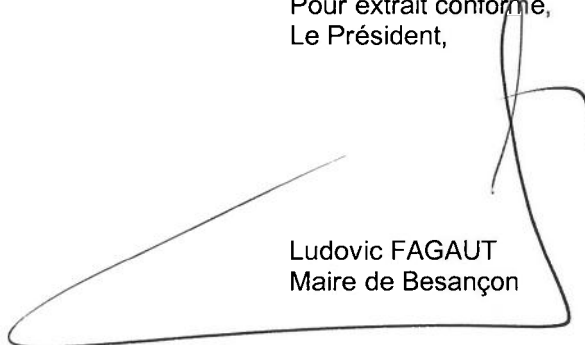
\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La Secrétaire de séance,



Anne OLSZAK  
Conseillère Communautaire Déléguée

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Ludovic FAGAUT  
Maire de Besançon